



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 12 septembre 2007, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Patrick Riopel, TARO
M. Jean-Sébastien Roy, Commission jeunesse
M^{me} Catherine Grenier, URLSO
M. Carl Cléments, Kino-Québec

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur du Module culture et loisirs
M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M. Joël Bergevin, responsable – loisirs, Centre de services de Hull
M^{me} Linda Sabourin, agente de développement, Centre de services de Hull
M^{me} Karine Desaulniers, agente de développement, Centre de service de Buckingham/Masson-Angers

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon débute la séance à 17 h 50 et souhaite la bienvenue à tous et souligne que M. Rousseau se joindra à la rencontre un peu plus tard. Il mentionne également que M. Tassé sera absent pour la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CL SVC-2007-29

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langevin

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée.

3. PROCÈS-VERBAUX DES 20 ET 26 JUIN 2008

3.1 Procès-verbal du 20 juin 2007

Le procès-verbal est déposé pour information puisqu'il n'y a pas eu quorum lors de la rencontre.

3.2 Approbation du procès-verbal du 26 juin 2007

M. Pamerleau souligne une erreur à la page 4 de 5, à l'item 16, changer le mot « août » pour « juin ».

M. Riopel souligne qu'au point 18.1 Lettre d'appui, il y est fait mention que la Commission devait émettre une lettre d'appui. Il trouve inacceptable que la lettre n'a pas, à ce jour, été transmise. D'apporter également une correction au nom de l'organisme, soit l'Association québécoise des retraités(es) des secteurs public et parapublic.

M. Pilon explique la procédure à suivre suite à une rencontre de la Commission. Le procès-verbal rédigé doit être approuvé par les membres à la séance suivante, que celui-ci est déposé par la suite au comité plénier et au conseil municipal. Par la suite, nous pouvons procéder avec les recommandations si le conseil municipal n'a pas eu d'objection. M. Pilon souligne également qu'il n'y a pas eu de rencontre de la Commission aux mois de juillet et août, ce qui, naturellement, retarde le dépôt de la lettre.

CL SVC-2007-30

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 JUIN 2007

Il est proposé par Joseph De Sylva
Appuyé par Hélène Rollin

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 26 juin 2007 avec les correctifs demandés.

Adoptée.

4. PRÉSENTATION – CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS

Madame Karine Desaulniers du Centre de services de Buckingham/Masson-Angers invite MM. Pierre Labelle, président et Raymond Touchette de la Corporation des loisirs de Masson-Angers inc. à faire leur présentation, le tout dans le but de mieux faire connaître leur organisme.

Préambule

« Potentiel social et communautaire : il existe à Gatineau un réseau, dynamique et vaste d'organismes soucieux de mettre en place des conditions sociales équitables pour tous. Il nous revient, individuellement et collectivement, d'appuyer le travail de ces organismes, à la mesure de nos moyens, démontrant ainsi notre solidarité et notre volonté de contribuer à résoudre les grandes problématiques sociales urbaines sur le territoire de Gatineau».

Extrait de la planification stratégique de la Ville de Gatineau, section B. vers un développement économique, culturel, social et communautaire intégré p. 21

Plan de présentation

- Historique;
- Portrait du secteur de Masson-Angers;
- Nomade;
- Axes de développement;
- Vision;
- Une Corporation des loisirs, une solution efficace;
- Commentaires et questions.

Historique

- Les bénévoles de la Corporation des loisirs œuvrent depuis 40 ans;
- Ils ont été pendant de nombreuses années les principaux acteurs en loisir dans le secteur de Masson-Angers;
- Avec l'arrivée du Service des loisirs, ils sont demeurés partenaires à l'intérieur de la politique des loisirs de la municipalité de Masson-Angers, mais dans une approche de participation citoyenne;
- Ils accompagnent et supportent depuis le début les associations sportives, les organismes communautaires et les activités de loisirs;
- Depuis la construction du Centre sportif Robert-Rochon (35 ans), ils gèrent la salle des bénévoles et le restaurant;
- Depuis 35 ans, la Corporation des loisirs de Masson-Angers a injecté dans la communauté au-delà d'un million de dollars;
- Depuis le début, plusieurs familles de Masson-Angers se sont associées à la Corporation des loisirs en développant un lien d'appartenance solide;
- La Corporation des loisirs de Masson-Angers souhaite continuer à être active et engagée dans sa communauté pour les années à venir.

Bref portrait du secteur de Masson-Angers

- Masson-Angers deux villes fusionnées, deux réalités différentes ...
 - Masson
 - Une population vieillissante;
 - Des citoyens très engagés;
 - Une grande participation aux événements du secteur;
 - Un véritable sentiment d'appartenance.
- Masson-Angers deux villes fusionnées, deux réalités différentes ...
 - Angers
 - Le plus jeune village urbain de la Ville de Gatineau;
 - Secteur dortoir;
 - Peu de participation citoyenne;
 - D'importantes problématiques sociales (non reliées au facteur économique).
 - Une association de vie de quartier depuis peu, supportée par la Corporation des loisirs;
 - La Corporation des loisirs de Masson-Angers est notre plus grand partenaire dans le secteur;
 - C'est un organisme actif et en développement;
 - La Corporation des loisirs de Masson-Angers est partenaire avec Mado-jeunes (Nomade= 9 à 12 ans, Mado= 13 à-17 ans).

Projet Nomade

- Rejoins directement les jeunes de 9 à 12 ans;
- Participation fulgurante;
- Ce projet contribue au sentiment d'appartenance des jeunes;
- Animation du milieu;
- Activités spéciales organisées par les jeunes;
- Volet participation citoyenne, conseil des Nomades (encourager la relève);
- Création d'un volet d'économie sociale par une offre de service d'animation dans la région.

Axes de développement

- Gestion du Centre communautaire d'Angers, accompagné par la Ville de Gatineau à la mise en place d'un Centre communautaire de loisirs (plan d'action à venir);
- Embauche d'une permanence (présentement temporaire);
- Développement du projet Nomade (volet Nomade aventure, animation de parc, animation parascolaire).
- Partenariat tripartite avec l'école St-Jean-de-Brébeuf, la C.S.C.V. et la Ville de Gatineau. Mise en place d'un projet innovateur maximisant les installations de l'école et le parc tout en offrant un programme d'animation parascolaire.

Vision

- Nous devons outiller adéquatement la Corporation des loisirs de Masson-Angers afin :
 - Qu'elle soit toujours plus engagée dans sa communauté;
 - De supporter son action bénévole;
 - Qu'elle continue à se développer dans une perspective de long terme;
 - Qu'elle soit novatrice dans son approche et qu'elle soit même un modèle pour la Ville de Gatineau;
 - Qu'elle soit reconnue comme le chef de file en matière de loisir dans le secteur de Masson-Angers.
-
- Pour terminer, avant la mise sur pied de la Ville de Gatineau, la Corporation des loisirs occupait une place fondamentale à Masson-Angers. Maintenant, nous devons leur permettre de poursuivre leur action locale en continuant à les supporter dans la réalisation de leur mission.

Une Corporation des loisirs, une solution efficace!

- La Corporation des loisirs de Masson-Angers, en gérant la salle des bénévoles et la cantine, permet de ramasser des fonds dans une perspective d'économie sociale. Elle retourne ensuite ces fonds à la communauté d'une façon efficace et rapide.
- Elle œuvre ainsi, dans une philosophie de ... GOUVERNANCE PARTICIPATIVE!

*** M. Rousseau se joint à la rencontre.**

M. Pilon remercie MM. Lalonde et Touchette pour leur présentation et les félicite pour leur beau travail.

Suite à la présentation, M. Rousseau souligne la problématique entourant le renouvellement du protocole d'entente relative à la gestion de la cantine et de la salle des bénévoles situées au Centre sportif Robert-Rochon. Dans l'attente du cadre de soutien qui devra être déposé en janvier 2008, M^{me} Farrell, responsable en loisir au Centre de services de Buckingham/Masson-Angers, a déposé un rapport dans lequel plusieurs scénarios possibles ont été élaborés. La recommandation proposée est le scénario numéro 5, soit « Aucun frais pour les 3 prochaines années (2007-2008-2009) et traitement par le Centre de services sur la base d'une particularité sectorielle. Période transitoire pour l'intégration au cadre de soutien loisirs.

M. Pamerleau se sent à l'aise avec la recommandation soumise dans le rapport de M^{me} Farrell du Centre de services de Buckingham/Masson-Angers.

CL SVC-2007-31

**RECOMMANDATION – MESURES TRANSITOIRES –
CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS**

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Joseph De Sylva

De recommander le scénario 5 du rapport de Mme Céline Farrell, responsable en loisir, au Centre de services de Buckingham/Masson-Angers, soit « Aucun frais pour les trois prochaines années (2007-2008-2009) et traitement par le Centre de services sur la base d'une particularité sectorielle ainsi qu'une période transitoire pour l'intégration au cadre de soutien loisirs. ».

Adoptée.

5. DEMANDE DE SUBVENTION – CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS

M. Rousseau explique certaines problématiques qui ont engendré des retards de l'organisme à déposer les documents au Service des loisirs. Le comité d'analyse avait recommandé la demande de subvention annuelle de 13 000 \$ conditionnellement au dépôt des documents, et ainsi tenir compte également du statu quo qui est maintenu jusqu'à l'adoption du cadre de soutien en janvier 2008.

CL SVC-2007-32

**RECOMMANDATION – DEMANDE DE SUBVENTION –
CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS**

Il est proposé par Catherine Grenier
Appuyé par Denis Langevin

D'accepter la recommandation de verser une somme de 13 000 \$ comme subvention annuelle à l'organisme Corporation des loisirs de Masson-Angers suite au dépôt des documents nécessaires.

Adoptée.

6. DEMANDE DE SOUTIEN – URLSO – DÉLÉGATION – JEUX DU QUÉBEC ÉTÉ 2007

M^{me} Catherine Grenier se retire de la rencontre afin que les membres puissent traiter de ce point.

M. Pilon donne les explications nécessaires concernant ce dossier. La demande fut déposée à la fin juin et la Commission n'a pu traiter ce dossier à l'été puisque la Commission n'a pas eu de rencontre.

M. Rousseau souligne que le comité de travail du Service des loisirs a étudié la demande et recommande le versement d'un montant de 1 000 \$ à l'organisme.

CL SVC-2007-33

**RECOMMANDATION – VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION – URLSO – 1 000 \$**

Il est proposé par Hélène Rollin
Appuyé par Denis Langevin

De recommander le versement d'une subvention de 1 000 \$ à l'Unité régionale de loisir et de sport en Outaouais comme soutien à la délégation de l'Outaouais lors de la 43^e Finale des jeux du Québec été 2007.

Adoptée.

* M^{me} Grenier reprend son fauteuil.

- * M^{me} Linda Sabourin et M. Joël Bergevin du Centre de services de Hull se joignent à la rencontre.

Devant l'heure de la rencontre, nous passons immédiatement à la période de questions des citoyens et citoyennes.

- * M. De Sylva quitte la rencontre.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pilon invite M. Jean-Luc Bourdages à s'exprimer devant la Commission.

M. Bourdages souligne que sa question pourrait s'adresser à de nombreuses instances de la ville de Gatineau, mais il commence ici à la suggestion de son conseiller et président de cette Commission, M. Pilon.

Sa question concerne l'utilisation du vélo comme moyen de transport devant être mieux intégré dans la planification et la gestion des infrastructures routières. Il souligne que les citoyens sont gâtés dans la région de l'Outaouais avec le réseau de pistes cyclables, mais qu'en est-il lorsqu'un citoyen doit emprunter les voies publiques pour se rendre au travail.

Réseau Vélo-Boulot mis sur pied en 2006 par la Table de concertation vélo Outaouais (TCVO) regroupe maintenant plus de 900 participants.

Comme Montréal vient de l'annoncer dans son nouveau plan de transport, il est l'heure de faire place au transport actif, principalement le vélo utilitaire (par rapport au vélo récréatif).

Pour éviter les catastrophes (comme les décès des dernières semaines), il faut rapidement rendre les voies publiques sécuritaires pour les utilisateurs du transport actif, particulièrement les cyclistes.

Il faut particulièrement agir sur les liens/axes de circulation entre et hors des sentiers cyclables.

Les actions prioritaires :

- Aménager de nouvelles voies cyclables à même les voies publiques aux endroits stratégiques pour le transport actif.
- Accroître l'entretien (nettoyage et réparation) les liens/axes de circulation entre et hors des sentiers cyclables.
- Améliorer la signalisation : feux prioritaires, lignes blanches sur les voies publiques et ponts.
- Il cite en exemple le boulevard Taché, la rue Lucerne, les ponts.
- Il faut faire le 311 afin de faire des plaintes, puisqu'il semble ne pas y avoir d'interlocuteur précis.
- Il souligne également sur certains tronçons un danger présent, un espacement (écart) entre l'asphalte et la bordure de ciment (devient très dangereux car la roue du vélo peut s'y insérer).

Solutions proposées

- Élaboration à très court terme un plan de transport collectif et actif comme vient de le faire Montréal.
- Créer une unité spéciale d'intervention à la ville de Gatineau (travaux publics, urbanisme) pour identifier les axes prioritaires d'intervention et d'entretien.

- Mise sur pied d'un groupe consultatif auprès des usagers, en exemple via Réseau Vélo-Boulot ou Table de concertation vélo Outaouais.
- Amélioration de la signalisation ainsi que le lignage sur les ponts.
- Concertation avec la ville d'Ottawa, pour l'entretien et les ponts.
- Une structure formelle à la Ville de Gatineau.

La grande question

Que fait présentement la Ville de Gatineau pour favoriser le transport actif et que compte-t-elle faire pour assurer la sécurité des cyclistes et piétons adeptes de ces moyens alternatifs non émetteurs de gaz à effet de serre dans leurs déplacements quotidiens?

M. Pilon souligne que M. le conseiller Patrice Martin sera présent lors d'une consultation sur la politique environnementale et que ce dernier désire entendre les citoyens sur le transport alternatif. M. Pilon indique qu'un interlocuteur qui travaillerait de près avec le Service des travaux publics devrait être identifié pour les utilisateurs de vélo, pour l'entretien des pistes cyclables et la problématique hors piste.

M. Pamerleau souligne l'installation de coudes (goulot) afin de réduire la vitesse des automobilistes sur le territoire de la ville, cependant il n'y a pas de piste cyclable sur ces tronçons. Il cite en exemple la rue Paquet, un endroit très dangereux pour les personnes à vélo. Il faudra y penser pour le futur développement : la sécurité est primordiale.

M. Pilon souligne qu'une citoyenne s'est présentée au conseil municipal et cette dernière a mentionné qu'elle devait débarquer de son vélo pour aller appuyer sur le bouton pour piétons afin qu'elle puisse traverser. Situation désolante pour les usagers de vélo.

Proposition de M. Bourdages : il cite en exemple de « bus and black light » pour les autobus. Il existe des lumières de ce genre pour les vélos, ce pourrait être une solution possible.

M. Bourdages mentionne que le pont Champlain est un beau modèle existant.

M. Pilon souligne que le volet transport alternatif n'est pas à négliger, il sera important de trouver une interface entre la Ville et ses Services et que lors de mesures d'atténuation de vitesse de sites ciblés pour les futurs projets de développement, il faudrait prendre en considération des problématiques soulevées.

M. Guindon mentionne que dans l'ex-ville de Hull le club Vélo plaisir venait, une à deux fois par année, faire une présentation aux membres du conseil pour faire part de l'état du réseau cyclable et le Club faisait des recommandations et apportaient des idées afin d'améliorer le réseau cyclable. Cette démarche avait amené la Ville à faire de nombreuses améliorations. Il serait intéressant de voir avec les organismes de vélo sur le territoire s'ils peuvent continuer cette façon de faire.

M. Carl Clément indique que Kino-Québec, l'URSLO, Vélo Services, Vélo Plaisir et autres partenaires de vélo, ont formé ce que l'on appelle la Table de concertation vélo, et dans l'ancienne administration, il y avait un comité de développement des sentiers récréatifs, cependant depuis la fusion ce comité n'a pas été reconduit. Une alternative proposée était d'avoir une table vélo et ceci était l'occasion pour les organismes de vélo et la Ville d'avoir des rencontres statutaires pour discuter. Une rencontre a eu lieu au printemps, il y a eu présentation d'un plan quinquennal des sentiers récréatifs, le tout fut grandement apprécié. Lors de cette réunion, tous les commentaires ont été réunis dans un rapport synthèse qui a été soumis à M. Paul-André Roy, du Service d'urbanisme. Le mécanisme est déjà en place.

Il y aurait lieu de relancer le tout et de sensibiliser les membres du conseil, de nommer un porteur de dossier général à la Ville et de s'assurer des liens à faire avec les services concernés.

M. Pilon remercie M. Bourdages sa présentation et pour ses commentaires.

7. CARTE ACCÈS-GATINEAU

M. Rousseau désire informer les membres qu'un comité est à travailler sur ce dossier. Une nouvelle orientation à la carte sera soumise, le comité est à finaliser le tout et un rapport sera présenté à la prochaine rencontre de la Commission.

Les changements proposés devraient être effectifs pour janvier 2009, le tout afin de sensibiliser les citoyens de l'utilisation de la carte.

9. SUIVI DE DOSSIERS – CENTRES DE SERVICES

Secteur de Hull – Dossier « Gymélites »

M. Bergevin fait état du dossier et relate le projet initial des Gymélites. Il nous informe que Les Gymélites ont décidé de déposer un nouveau projet avec une nouvelle location soit au 183, rue Freeman. Le projet demeure le même, cependant l'association fera affaire avec un nouveau promoteur, le tout à une nouvelle adresse. Les demandes de l'organisme à la Ville de Gatineau demeurent les mêmes. Lors de discussions, M. Rousseau a pour sa part avisé M. Des Rosiers qu'une clause de retrait possible de la part de la ville devrait figurer au bail.

Lors de la réception des documents, le Service analysera le tout avec la collaboration des Services des finances et des affaires juridiques. Suite à l'analyse, le dossier sera présenté à nouveau à la Commission pour recommandation.

* M^{me} Catherine Grenier quitte la rencontre.

10. DOSSIER KINEXSPORT

M^{me} Linda Sabourin et M. Joël Bergevin nous font un suivi du dossier de Kinexsport. Ces derniers arrivent d'une rencontre du conseil d'administration de Kinexsport.

M. Bergevin nous informe de la fin des opérations de l'organisme pour le vendredi 14 septembre 2007, à 16 h. Les membres se sont fixés un délai de deux semaines afin de clore les dossiers de l'organisme : mettre à pied le dernier employé, annuler la charte, régler les comptes à recevoir, etc.

L'impact direct de cette fermeture touche l'offre de service, les activités dans le secteur de Hull et la gestion du Centre plein air du lac Leamy.

Comme les cours de conditionnement physique débutent le lundi 17 septembre comme prévu, voici l'implication au niveau du Centre de services de Hull : communiquer demain matin avec les spécialistes, les embaucher par délégation de pouvoir, s'assurer que les cours fonctionnent, de coordonner avec M^{me} Julie Perras directrice de Kinexsport et M^{me} Sabourin du Centre de services de Hull l'annulation des cours. Présentement, il y a environ 416 inscriptions dans le système Ludik, on parle d'environ 222 participants qui pourront participer à des activités. Il y a également 175 appels à faire pour annuler les cours faute de spécialistes ou pas assez d'inscriptions pour le cours. Offrir la possibilité à ces citoyens de se joindre à un cours dans le secteur de Gatineau dans la mesure de la disponibilité et de bien vouloir également se déplacer. À prévoir : gestion de plaintes, processus de remboursement, coordonner toute la communication. Des discussions ont eu lieu avec les Services des communications, Affaires juridiques et Service des finances au niveau des assurances responsabilité pour les administrateurs et dirigeants. S'assurer également des opérations au Centre de plein air du lac Leamy selon l'horaire préétabli : ouverture de 9 h à 16 h du lundi au dimanche, présence d'un appariteur. Calculer les scénarios budgétaires pour maintenir le service jusqu'à la fin décembre. Il y a eu lundi dernier une rencontre avec les élus du secteur de Hull et il fut mentionné la possibilité de fermeture de l'organisme et ces derniers souhaitent le maintien du service à court terme et que l'offre de service ne soit pas réduite et que le Service puisse éventuellement développer le centre de plein air.

Il est impératif aussi d'assurer la programmation pour la session d'hiver et printemps qui doit être déposée au Module culture et loisirs pour faire partie du programme Culture et loisirs dont l'échéance est le mois d'octobre. Prévoir également une enveloppe budgétaire pour l'année 2008 pour l'engagement de ressources supplémentaire pour la prestation du programme d'activité physique et d'assurer le maintien du Centre de plein air au lac Leamy, voir à la préparation des projets de résolution et sommaire pour le dépôt au conseil municipal.

M. Bergevin souligne que l'élément déclencheur fut le non-renouvellement du contrat de gestion par l'UQO, ce qui représente une perte de revenus pour l'organisme de 70 %. L'UQO a démarré son propre programme d'activités physiques. De plus, il y a une mise en demeure de l'UQO et une plainte de congédiement de déposée aux Normes du travail. Plusieurs membres du conseil d'administration de Kinexsport ont déjà quitté leur fonction, et les membres restants sont démotivés, il ne reste que quatre membres seulement. Il faut aussi tenir compte que la tarification de l'organisme est plus dispendieuse que la tarification privée et celle de la Ville. Devant tous ces faits, Kinexsport a décidé de fermer ses portes.

Dans le processus de fermeture de l'association, M^{me} Sabourin du Centre de services de Hull va travailler en étroite collaboration avec M^{me} Perras ainsi que les administrateurs pour s'assurer que tout se fasse en bonne et due forme, que le service au citoyen soit respecté dans la mesure du possible. Il faudra également émettre les reçus d'impôt concernant les camps de jour, suivi juridique, etc.

Suite à la rencontre avec l'organisme, ce dernier demande à la Ville de les accompagner dans tout ce processus. L'organisme est conscient également du déficit que la Ville devra assumer suite à la fermeture.

Suite à la discussion, les membres de la Commission se disent très sensibles à la situation de l'organisme Kinexsport et de tous les bénévoles qui ont œuvré depuis l'ouverture et ont travaillé à la réussite et à la survie de cet organisme. Cependant, devant la situation désolante, tous s'entendent à ce que le Centre de services de Hull continue à soutenir l'organisme dans la fermeture de ses activités et que le conseil municipal aura à prendre des décisions relativement à ce dossier.

M. Rousseau souligne qu'une présentation sera faite au comité plénier du 9 octobre prochain et qu'un suivi sera assuré auprès des membres de la Commission à la rencontre du 17 octobre prochain.

11. JEUX DU QUÉBEC

M. Rousseau mentionne que le dossier avance bien. Le 30 octobre prochain sera la date de dépôt du cahier de mise en candidature de la Ville. Beaucoup d'activités sont mises de l'avant afin de mobiliser les citoyens et citoyennes.

12. POLITIQUE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun commentaire.

13. CADRE DE SOUTIEN

Le comité poursuit son travail. Avec la venue de M. Yess Gacem à titre de chef de division Programme, sports et plein air, dans notre équipe, M. Gacem assurera le suivi de ce dossier avec l'équipe loisir.

14. CENTRE SPORTIF

Un comité a été formé afin d'étudier les soumissions reçues. Cinq soumissionnaires ont déposé leur document. Le résultat sera connu au comité plénier du 2 octobre prochain.

15. **VARIA**

M. Rousseau tient à informer les membres que le Championnat mondial de hockey junior aura lieu du 26 décembre au 5 janvier 2009 à Ottawa. Il y aurait une possibilité pour la Ville de Gatineau d'offrir un camp pré-tournoi du 18 au 24 décembre 2008 pour une ou plusieurs équipes. Une partie d'exhibition contre une autre équipe internationale impliquée à l'intérieur du tournoi aurait lieu également sur son territoire.

Afin de faire part de son intérêt, la Ville de Gatineau doit déposer une lettre d'intention pour le projet avant le 14 septembre 2007. Devant le délai très court, la Ville de Gatineau déposera sa lettre d'intention.

Par la suite, un comité devrait être formé en y incluant un partenaire afin de faire l'étude des coûts et des retombées, de s'assurer de développer un partenariat gagnant/gagnant tant pour la Ville que son partenaire et de réévaluer par la suite la pertinence de déposer une soumission pour cet événement.

16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

CLSV-2007-34

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Patrick Riopel
Appuyé par Alain Pilon

De lever la séance à 21 h.

Adoptée.

Président

Secrétaire